



Communiqué de presse
8 octobre 2019

La Loterie Romande a renforcé ses mesures pour protéger les joueurs

La Loterie Romande a pris acte des résultats stables de l'étude sur les jeux de hasard présentée ce mardi à Berne par la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) et la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot). Afin d'offrir un environnement de jeu performant et sain, elle met en œuvre de nombreuses mesures pour repérer les joueurs à risque et prévenir les comportements de jeu problématiques. Sa plateforme de jeux en ligne est dotée d'outils qui permettent aux joueurs de contrôler leur jeu. Des mesures d'exclusion protègent les joueurs les plus vulnérables. La Loterie Romande salue les mesures de blocage des sites internationaux de jeux d'argent qui sont particulièrement addictifs, comme le souligne l'étude.

Les risques liés au jeu représentent un enjeu fondamental pour la Loterie Romande. C'est pourquoi elle applique, depuis près de 20 ans, un programme de Jeu Responsable destiné à prévenir les comportements de jeu problématiques. Avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr) au 1^{er} janvier 2019, ces mesures sociales ont été considérablement renforcées pour protéger au mieux les populations les plus vulnérables.

Des jeux en ligne sécurisés et responsables

Sur sa plateforme de jeux en ligne, la Loterie Romande met à disposition des joueurs des outils indispensables leur permettant de contrôler leur jeu. Parmi ces outils figure notamment l'obligation de se fixer des limites de perte. Depuis le 1^{er} janvier 2019, en vertu des exigences de la LJAr, la Loterie Romande a la possibilité d'interdire l'accès à ses jeux en ligne. Dès la fin 2019, la Loterie Romande intégrera l'outil Playscan sur sa plateforme de jeux en ligne. Cet outil permet d'analyser de manière approfondie les comportements des joueurs et d'identifier les joueurs à risque afin de mettre en œuvre les mesures adéquates.

Protection accrue des mineurs

Depuis le 1^{er} août 2019, tous les distributeurs de Loterie électronique sont équipés d'un contrôle d'accès pour garantir que tous les joueurs ont 18 ans révolus. Ce dispositif est basé sur la remise d'une carte liée à l'empreinte digitale du joueur. Par ailleurs, la limite d'âge sera relevée à 18 ans révolus pour tous les jeux sans exception le 1^{er} janvier 2021.

Un budget conséquent pour la prévention

Le programme de Jeu responsable de la Loterie Romande repose également sur la formation obligatoire des points de vente, axée sur la protection des mineurs, la mise en place de modérateurs de jeu techniques et environnementaux et l'information aux joueurs. Dans chacun de ces domaines, la Loterie Romande travaille en collaboration avec des experts ainsi que des spécialistes de la santé, afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures de prévention concrètes et efficaces.

La Loterie Romande contribue aussi au financement de la prévention et de la lutte contre le jeu excessif grâce à une taxe de 0.5% sur le produit brut des jeux, prélevée auprès des deux sociétés suisses de loterie (Swisslos et la Loterie Romande). Les cantons romands perçoivent ainsi un montant d'environ CHF 2 millions par an destiné à soutenir les programmes publics de prévention et lutte contre le jeu excessif.

Contact : M. Jean-Luc Moner-Banet, Directeur Général, 079 310 78 69